



# PARTENARIAT HUB – REPA – MAE – WBI

SUR « POLITIQUES AGRICOLES ET REDUCTION DE LA PAUVRETE EN  
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE »

## PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE DOMAINE AGRICOLE POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU CAMEROUN.

Proposé Par :

☞ Zingui Messomo Xavier

Agronome-Formateur, Master en développement  
et management des projets en Afrique

Tél : (237) 778 04 11

e-mail : [zingui@camnet.cm](mailto:zingui@camnet.cm)

☞ Achancho Valentine

Ingénieur Agro-économiste

Tél : (237) 984 29 55

e-mail : [achancho@hotmail.com](mailto:achancho@hotmail.com);  
[achancho\\_va@yahoo.fr](mailto:achancho_va@yahoo.fr)

AOUT 2005

# SOMMAIRE

|                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I - INTRODUCTION .....</b>                                                                     | <b>3</b>  |
| I.1 – CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....                                                             | 3         |
| I.2 – OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS .....                                                       | 5         |
| I.3 – METHODOLOGIE .....                                                                          | 6         |
| <b>II – BILAN D'EVALUATION DU PROCESSUS CSLP .....</b>                                            | <b>7</b>  |
| 2.1 – LA NOTION DE PAUVRETE. ....                                                                 | 7         |
| 2.2 – LES PHASES DU PROCESSUS DSRP .....                                                          | 8         |
| 2.2.1 - <i>Description</i> .....                                                                  | 8         |
| 2.2.2 – <i>La phase d'élaboration</i> .....                                                       | 12        |
| 2.2.3 : <i>La phase de mise en œuvre du DSRP</i> .....                                            | 16        |
| 2.2.4 : <i>Suivi – évaluation</i> .....                                                           | 18        |
| <b>III – LES ACTEURS ET LEURS ROLES AUX DIFFERENTES PHASES DU PROCESSUS CSLP.....</b>             | <b>18</b> |
| III.1 - PARTICIPATION DES POPULATIONS (PAUVRES) : LES CONSULTATIONS PARTICIPATIVES .....          | 18        |
| III.2 - PARTICIPATION DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES .....                                         | 20        |
| III.3 - PARTICIPATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE. ....                                | 21        |
| III.4 - PARTICIPATION / CONTRIBUTION DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT. ....                       | 22        |
| <b>IV – PROPOSITIONS D'AMELIORATION. ....</b>                                                     | <b>26</b> |
| IV.1 – LA MISE EN PLACE D'UN CADRE DE NEGOCIATION DU PROCESSUS CSLP .....                         | 26        |
| IV.2– ORGANISATION ET REPRESENTATION DES ACTEURS, EN PARTICULIER CEUX DE LA .....                 | 26        |
| SOCIETE CIVILE.....                                                                               | 26        |
| IV.3 – LE RENFORCEMENT DES CAPACITES METHODOLOGIQUES ET TECHNIQUES DES ACTEURS.....               | 26        |
| SUR LES POINTS SUIVANTS : .....                                                                   | 26        |
| <b>V – PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES .....</b>                                               | <b>27</b> |
| V.1 - CONTEXTE.....                                                                               | 27        |
| V. 2- PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES PAR TYPES D'ACTEURS .....                                | 29        |
| V.2.1 – <i>Administrations publiques et parapubliques</i> .....                                   | 29        |
| V.2.2 – <i>Collectivités locales décentralisées</i> . ....                                        | 31        |
| V.2.3 – <i>Les O N G</i> .....                                                                    | 32        |
| V.2.4 – <i>Organisations des producteurs</i> .....                                                | 33        |
| V.2. 5- <i>Producteurs isolés</i> .....                                                           | 34        |
| V.2.6 – <i>Organisations professionnelles</i> .....                                               | 34        |
| V.2. 7 – <i>Confessions religieuses</i> .....                                                     | 35        |
| V.2. 8 – <i>Patronat</i> .....                                                                    | 35        |
| <b>ANNEXES .....</b>                                                                              | <b>36</b> |
| ANNEXE 1: ACTIONS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT RURAL : COHERENCE AVEC LES OBJECTIFS ET LES ..... | 37        |
| PROBLEMES.....                                                                                    | 37        |
| ANNEXE 2 : PROBLEMES EVOQUES DANS LE VOLET STRATEGIE DU SECTEUR RURAL.....                        | 37        |
| ANNEXE 3 : AXES STRATEGIQUES ET MESURES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE – VOLET .....                 | 39        |
| SECTEUR RURAL.....                                                                                | 39        |
| ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE .....                                                                    | 41        |
| ANNEXE 5 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES .....                                                  | 43        |

## **I - INTRODUCTION**

### **I.1 – Contexte et justification**

Le désengagement de l'Etat de la prise en charge des fonctions de production, traduite dans la nouvelle politique agricole ("les nouveaux défis"), la mise en place d'une nouvelle législation en faveur des organisations paysannes et des associations, sont supposés créer de nouvelles opportunités d'action et d'expression aux paysans organisés (financement des activités, formation, participation aux instances interprofessionnelles, participation aux débats sur les filières, participation à la définition des politiques agricoles etc.). Le discours actuel des bailleurs de fonds, de l'Etat et des organismes chargés de définir ou de financer les programmes de développement s'appuie de plus en plus sur le partenariat avec la société civile. Cependant la cogestion des programmes de développement et la définition concertée des politiques posent des problèmes d'implication réelle des acteurs. Bien plus on observe un écart entre les diagnostics souvent présentés et les propositions d'action contenus dans les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), et en particulier, l'absence de politiques agricoles pro-pauvres.

Ce paradoxe, valable dans plusieurs pays,<sup>1</sup> est largement partagé par différents partenaires qui justifie cette situation par la faible capacité des acteurs du monde rural et l'existence de blocages institutionnels. C'est pourquoi, la Plateforme d'appui au développement rural en Afrique de l'ouest et du centre (Hub), le Réseau d'Expertise en Politique Agricole (REPA), le Ministère français des Affaires Etrangères (MAE) et le World Bank Institute (WBI) ont décidé d'unir leurs efforts en vue de l'élaboration et de mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités dans le secteur rural. C'est ainsi que des binômes d'expert nationaux ont été identifiés pour mener cette opération dont l'un des axes de travail a consisté à identifier les dysfonctionnements dans l'élaboration et l'exécution des CSLP pour proposer ensuite des améliorations du processus. Le travail des binômes visait donc à construire de manière raisonnée un plan de renforcement de capacité à l'échelle nationale, en réponse à l'identification préalable des insuffisances constatées dans le processus, la finalité étant de renforcer les capacités des acteurs publics et privés du monde rural, et les ruraux eux - même à justifier, négocier, mettre en œuvre, suivre, et évaluer les politiques agricoles de réduction de la pauvreté.

---

<sup>1</sup> Voir études REPA du Mali, Burkina Faso, Cameroun, Bénin, Niger et Sénégal.

Concernant le Cameroun, après trois décennies de croissance soutenue<sup>2</sup>, la situation économique et sociale du pays s'est détériorée brutalement à partir de 1986, à cause de la chute des recettes d'exportation des produits primaires<sup>3</sup>, notamment le cacao, le café, le coton et le pétrole. A partir de 1986, le Cameroun entre dans une situation de forte récession. Ainsi, en marge des autres pays d'Afrique sub-saharienne dont les programmes d'ajustement structurels ont commencé à se mettre en place dès les 1980, le Cameroun n'est véritablement rentré dans « la famille des ajustés » qu'en 1988.

L'intervention du FMI en 1988 s'accompagne de réformes structurelles visant la réduction des déficits. La nouvelle politique de développement s'est donc orientée vers l'allègement des charges publiques, la libéralisation des marchés des produits d'exportation (encourager les exportations et réduire les importations) et la redéfinition du rôle de l'Etat dans les interventions en milieu rural. Selon Hugon (2001), ces mesures ont deux principaux volets :

- (i) les mesures de déréglementation et de privatisation qui visent à réduire les gaspillages, à rationaliser les ressources et à trouver de nouveaux modes de gestion plus efficaces; Cela s'est traduit par le démantèlement des offices, le licenciement des employés du secteur public et la privatisation des sociétés d'Etat.
- (ii) Les réformes institutionnelles visant à améliorer la gestion, à réaliser une plus grande transparence, à disposer d'informations et de cadres de cohérence permettant de guider la décision.

La dévaluation du franc CFA de 50% en 1994 vient renforcer cette politique de relance de l'économie puisqu'elle est supposée permettre le doublement des prix nominaux des produits exportés. Si les macroéconomiques et financiers de la dévaluation du francs CFA ont été globalement positifs, les questions structurelles de faible investissement et de compétitivité insuffisante continuent de se poser et de s'accroître, en particulier dans le secteur agricole.

En effet, la libéralisation et le retrait de l'Etat se sont traduites par une augmentation brutale des prix des facteurs de production (engrais et pesticides principalement) empêchant les agriculteurs de construire de nouveaux avantages comparatifs et de se positionner sur le marché. Ceci est particulièrement lourd de conséquences pour un pays comme le Cameroun où l'agriculture fournit des emplois à plus de 60% de la population. Comme le montrera plus tard les

---

<sup>2</sup> Entre 1975 et 1985 le Cameroun a enregistré un taux de plus de 7% d'accroissement du PIB par an.

<sup>3</sup> Entre 1985 et 1987 le pays a enregistré une baisse de 65 %.

différentes études ECAM I (1996) et ECAM II (2001) menées dans le but d'apprécier l'étendu de la pauvreté au Cameroun, le phénomène de la pauvreté est essentiellement rurale, 86,5 % des pauvres vivent en milieu rural<sup>4</sup> et 64% de la population rurale sont pauvre.

L'agriculture qui constitue l'activité principale des populations en milieu rural doit être au centre des politiques de lutte contre la pauvreté car parmi les causes majeures de la pauvreté, les populations consultées lors du processus d'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ont cité en premier la libéralisation des filières agricoles dont les effets négatifs les plus dénoncés sont : (i) l'absence d'encadrement des producteurs, (ii) la hausse des prix des intrants, (iii) les bas prix d'achat aux producteurs et (iv) l'absence des crédits ou avances. Les populations ont même déclaré avoir l'impression que la libéralisation a été mal préparée et qu'elle ne devrait pas se traduire par une absence de soutien de l'Etat au monde rural (DSDSR, 2002). C'est pourquoi la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) s'est orienté dans la poursuite des actions déjà entreprises dans le cadre de la nouvelle politique agricole (Les nouveaux défis : page 5) à savoir restructurer le secteur agricole et le moderniser. Cette stratégie place la lutte contre la pauvreté comme l'un de ses chantiers prioritaires. Les défis et enjeux à relever sont notamment :

- Réduire la pauvreté ;
- Satisfaire une demande alimentaire en forte expansion ;
- Réussir son intégration sur les marchés international et sous-régional ;
- Assurer la durabilité de ses performances sur le long terme.

## **I.2 – Objectifs et résultats attendus**

Un regard critique porté sur les étapes d'élaboration et des actions mise en œuvre dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté suscite les interrogations suivantes :

- Comment la stratégie de réduction de la pauvreté en matière agricole a t - elle été élaborée au Cameroun ?
- Quels acteurs ont pris part, ou sont impliqués dans ce processus, et comment ?
- Quelles lacunes ou incohérences sont - elles observées ?
  
- Quelles sont les actions à mener pour lever les contraintes et insuffisances identifiées ?

---

<sup>4</sup> - études socio-économiques régionales au Cameroun – février 2000.

L'objectif de ce travail est de proposer un plan de formation des différents catégories d'acteurs (à identifier) dans le but d'apporter une contribution significative au renforcement de capacité dans chaque pays et dans la sous-région. Des actions précises visant à permettre aux acteurs de lever les éventuels blocages institutionnels devront accompagner ce processus de renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne la négociation, le lobbying, la mise en réseau etc.

Les résultats attendus de ce travail sont :

- la présentation d'un bilan d'évaluation du processus CSLP en précisant les incohérences constatées;
- l'identification des catégories d'acteurs ayant participé aux différentes étapes et ceux qui auraient du y participer;
- L'analyse de la participation des acteurs impliqués aux différentes étapes du processus (caractérisation, causes de faible participation);
- Faire des propositions d'améliorations en termes d'organisation, de concertation, de représentation et de formation, pour que les acteurs concernés disposent des capacités de résoudre les incohérences du cycle CSLP ;
- Proposer un plan de formation, accompagné des conditions de réussite.

### **I.3 – Méthodologie.**

Ce travail s'articule autour de deux parties distinctes :

- **la première partie dite diagnostic** a permis de présenter les différentes étapes du processus CSLP, et d'analyser les dysfonctionnement et incohérences. La collecte d'information a été réalisée à partir des données provenant des sources suivantes :
  - **Le document du DSRP Cameroun** : son exploitation a permis d'identifier les principales étapes du processus, les acteurs impliqués et d'analyser la cohérence entre le diagnostic et les propositions formulées.
  - **Les recherches documentaires complémentaires** : Il s'agit en particulier de l'exploitation des rapports des ateliers d'élaboration du DRSP, de l'analyse des rapports des experts et des bailleurs, de l'analyse des rapports d'évaluations de l'exploitation du rapport

REPA sur le DSRP Cameroun, de l'exploitation des documents de l'atelier de Dakar (décembre 2004) ainsi que d'autres documents tels que ECAM, etc.

- **Les entretiens avec** les acteurs impliqués et ceux qui auraient dû être (responsables d'organisations paysannes et communautés à la base, administrations, organisations non gouvernementales et partenaires au développement).
- **La deuxième partie fait des propositions en terme de renforcement des capacités.** Il s'agit essentiellement des résultats d'analyse du point de vue des experts et des propositions des acteurs.

## **II – BILAN D'EVALUATION DU PROCESSUS CSLP**

### **2.1 – La notion de pauvreté.**

L'élaboration des cadres Stratégiques de lutte contre la pauvreté a été un exercice complexe qui a mobilisé plusieurs experts et acteurs publics et privés. La complexité de l'exercice tient tout d'accord à la difficulté d'une part, de s'accorder sur une définition de la pauvreté et, d'autre part d'identifier les indicateurs et les méthodes de mesure. En effet, la pauvreté est une notion comparative. Elle est liée au contexte socioculturel et traduit la situation des personnes dont les conditions de vie sont en deçà de la moyenne observée. La pauvreté se caractérise par la privation matérielle, l'insécurité alimentaire, la faible accessibilité aux services sociaux (santé, éducation et formation de base) et à un emploi décent, à l'approvisionnement en eau potable, à la protection sociale, à la bonne information, au logement au transport et la faible participation à la prise de décision.

Plusieurs définitions sont généralement proposées pour désigner la notion de pauvreté. Cependant le DSRP du Cameroun a retenu la suivante : *"la pauvreté se définit comme étant le manque de ressources matérielles ou financières pour satisfaire les besoins essentiels des individus"*. Selon cette définition, la pauvreté se mesure par les indicateurs liés aux domaines de l'alimentation, du logement, des soins de santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en eau potable etc.

Les méthodes de mesure utilisées pour évaluer ce phénomène sont principalement de deux types :

- 👉 **Les méthodes quantitatives ou monétaires** de la pauvreté. Il s'agit notamment des enquêtes sur les conditions de vie des ménages : indicateurs de niveau de vie et seuil de pauvreté (détermination de la consommation finale annuelle des ménages) et vulnérabilité (conséquences d'un choc exogène sur l'indicateur du niveau de vie des ménages).
- 👉 **Les évaluations participatives** de la pauvreté. Elles se font au travers des consultations participatives des catégories d'acteurs et des groupes socioéconomiques.

## **2.2 – Les phases du processus DSRP.**

### **2.2.1 - Description**

Les grandes phases du DSRP au Cameroun comme partout ailleurs sont celles de tout programme ou projet de développement, à savoir : l'élaboration, l'exécution et le suivi – évaluation.

Nous avons identifié cinq étapes dans le processus d'élaboration du DSRP au Cameroun à savoir :

- La conception méthodologique et le cadrage de l'opération d'élaboration du DSRP;
- Les consultations participatives (Diagnostic et définition des objectifs)
- Les restitutions et améliorations (formulation des stratégies)
- La rédaction du DSRP
- La validation et la présentation officielle du DSRP.

Le tableau 1 présente les actions menées dans chacune de ces étapes, et ceux qui y ont pris part.



**Tableau 1 : Les étapes du processus CLSP au Cameroun.**

**1)- Conception méthodologique et cadrage de l'opération d'élaboration du CSLP**

| <b>ACTIONS</b>                                                                                          | <b>CALENDRIER</b> | <b>OBJECTIFS ET CONTENUS</b>                                                                                                                                         | <b>PARTICIPANTS</b>                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1°) Séminaire atelier de lancement à kribi                                                              | - Janvier 2000    | - Cadrage sur les déterminants de la pauvreté.<br>- définition des axes de collecte d'information<br>- Définition de la méthodologie de consultation des populations | - Administrations publiques et parapubliques;<br>- Universités;<br>- ONG;<br>- Confessions religieuses;<br>- Bailleurs de fonds. |
| 2°) Identification des groupes à consulter dans les 10 provinces                                        | - Mars 2000       | - Détermination des groupe à consulter (205 au total).                                                                                                               | - Autorités administratives et services publics;<br>- ONG;<br>- Consultants                                                      |
| 3°) Consultation pilote à Maroua en vue du démarrage de la 2 <sup>ème</sup> consultation participative. | - Octobre 2001    | - Test et affinement de la démarche en vue de la conduite de la 2 <sup>ème</sup> phase des consultations participatives                                              | - Consultants                                                                                                                    |
| 4°) Séminaire de lancement de la 2 <sup>ème</sup> phase de consultations.                               | - Janvier 2002    | - Imprégnation méthodologique des consultants.                                                                                                                       | - 16 équipes constitué des représentants société civile, administration, consultants.                                            |

## 2)- Consultations participatives : diagnostic et identification des objectifs

| ACTIONS                                                                     | CALENDRIER                 | OBJECTIFS ET CONTENUS                                                                                                                                                                                                                                                                                            | PARTICIPANTS                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| 1°) 1 <sup>ère</sup> Consultations participatives dans les 58 départements. | - 31 mars au 10 avril 2000 | - Recueil des perceptions de la pauvreté,<br>- Analyse des causes et propositions de solutions par les groupes et personnes consultés.                                                                                                                                                                           | - 201 groupes cibles diverses faisant un total de 10000 personnes consultées. |
| 2°) 2 <sup>ème</sup> Consultations participatives dans 58 départements      | - Janvier 2002             | - Compléter et hiérarchiser les éléments du profil de pauvreté.<br>- Informer les populations sur les actions et stratégies envisagées;<br>- recueillir les avis sur les idées de projets;<br>- collecter les éléments sur la configuration et le fonctionnement du réseau national de réduction de la pauvreté. | 6000 personnes rencontrées.                                                   |

## 3)- Restitution et améliorations

| ACTIONS                                                                                  | CALENDRIER     | OBJECTIFS ET CONTENUS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | PARTICIPANTS                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1°) - 1 <sup>er</sup> Atelier national de restitution                                    | - Mai 2000     | - Restitution, analyse et recueil des suggestions.<br>- identification des idées forces à développer,<br>- Amélioration du rapport d'étape (DSRP1).                                                                                                                                                                                        | - Représentants des groupes consultés.                                                                             |
| 2°) 2 <sup>ème</sup> Séminaire atelier de restitution                                    | - Octobre 2000 | - Présentation du DSRP-1,<br>- Renforcer les contributions de la société civile et du secteur privé.<br>- jeter les bases de leur participation au suivi évaluation du processus                                                                                                                                                           | - Représentants des groupes consultés.                                                                             |
| 3°) Transmission du DRSP - 1 aux députés et responsables de l'administration             | - Août 2001    | - Recueil des avis en vue d'améliorer le document.                                                                                                                                                                                                                                                                                         | - Députés, Gouverneurs de provinces,<br>- Préfets des départements;<br>- Recteurs d'universités d'Etat et privées. |
| 4°) Séminaire national de restitution de la 2 <sup>ème</sup> consultation participative. | - Avril 2002   | - Identifier les idées forces,<br>- sélectionner les indicateurs de suivi - évaluation de la politique et des action de réduction de la pauvreté;<br>- approfondir le débat sur les thèmes spécifiques (rôle de l'Etat, déficit d'information et communication, mentalité des populations etc.)<br>- Améliorer le rapport des consultants. |                                                                                                                    |

#### 4)- Rédaction du DSRP

| ACTIONS                                                     | CALENDRIER                        | OBJECTIFS ET CONTENUS                                                                                                                                                  | PARTICIPANTS                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1°) 1 <sup>ère</sup> retraite de rédaction du DRSP à Limbe. | - 26 juin au 07 juillet 2002      | - Rédaction d'un 1 <sup>er</sup> Draft<br>- Mise en cohérence par le Comité Technique de Suivi des programmes économiques (CTS)                                        | - Expert /consultants;<br>- Assistants techniques des ministères;<br>- Experts de la société civile. |
| 2°) 2 <sup>ème</sup> retraite de rédaction du DSRP à Kribi  | - 28 novembre au 03 décembre 2002 | - Examiner le projet de cadrage macro-économique et budgétaire du DSRP;<br>- Examiner la cohérence des objectifs du DRSP avec le cadre macro-économique et budgétaire, | I dem                                                                                                |

#### 5 - Validation et présentation officielle du DSRP.

| ACTIONS                                                                                                              | CALENDRIER                | OBJECTIFS ET CONTENUS                                                                                                                                                                                                                                                 | PARTICIPANTS             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1°) Transmission du document provisoire à la société civile, le secteur privé, les administrations et les bailleurs. | - 06 au 10 décembre 2002  | - Recueillir les observations                                                                                                                                                                                                                                         | ?                        |
| 2°) Atelier sur la formulation de la contribution de la société civile à l'amélioration du DSRP.                     | - 16 au 19 décembre 2002. | - Comprendre le processus d'élaboration et de mise en œuvre du DSRP.<br>- Analyser le rôle et la place de la société civile dans la mise en œuvre du DSRP;<br>- Développer une stratégie pour une prise en compte de la société civile comme partenaire du processus. | ?                        |
| 3°) Atelier d'échange opérateurs économiques - société civile.                                                       | - 27 décembre 2002        | - Faire des observations sur le projet DSRP                                                                                                                                                                                                                           |                          |
| 4°) Présentation du DSRP aux donateurs                                                                               | - Avril 2003              | - Présentation officielle du DSRP                                                                                                                                                                                                                                     | Communauté des donateurs |

**Source.** : Elaboré à partir des éléments du DSRP et rapports des consultations participatives.

## 2.2.2 – La phase d'élaboration

### 2.2.2.1 - Les déterminants de la pauvreté dans le secteur agricole peu développés.

Plusieurs critères issus des analyses qualitatives et quantitatives ont permis de mettre en évidence le pauvreté au Cameroun. Le diagnostic s'est appuyé sur les éléments suivants :

- 👉 Le niveau d'instruction du chef de ménage.
- 👉 Le groupe socioéconomique d'appartenance (secteur d'activité).
- 👉 Le lieu de résidence : environnement physique défavorable, enclavement, problèmes agro-écologiques (sécheresse, problèmes fonciers conflits agriculteurs éleveurs, insuffisance de l'encadrement économique et administratif chez certaines population etc.)
- 👉 Le Manque d'infrastructures de communication et socioéconomiques.
- 👉 Les dysfonctionnements sociaux (dépravation des mœurs, perte d'estime de soi, insalubrité, insécurité et criminalité, incapacité à accéder à la justice et à faire prévaloir ses droits, abus quotidiens, VIH/SIDA, mariages et maternités précoces, polygamie etc.
- 👉 Les effets de la libéralisation des filières agricoles et le manque de politiques d'accompagnement.
- 👉 La mauvaise gouvernance : corruption, détournement des deniers publics, impunité etc.

Concernant le secteur agricole en particulier, le DSRP reste assez superficiel sur l'analyse des problèmes du secteur et leurs incidences sur la pauvreté, en particulier les données quantitatives sur les effets de la libéralisation sur les filières agricoles sont peu présentées. Cependant il est précisé que d'une part l'enclavement de certaines régions en matière de routes et de pistes rurales a des incidences négatives directes sur les coûts d'évacuation des productions vers les marchés et l'approvisionnement en intrants agricoles et, d'autres part manque de politique d'accompagnement après la *libéralisation des filières agricoles* n'a pas permis aux agriculteurs de faire face au marchés et aux opérateurs économiques<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> . Les opérateurs économiques ont développé des pratiques d'exploitation des agriculteurs : hausse des prix des intrants, pratique des bas prix d'achat aux planteurs, pratique des crédits à des taux usuraires etc.

### 2.2.2.2 - Formulation des objectifs de réduction de la pauvreté au Cameroun.

Dans cette étape de l'opération les catégories d'acteurs suivants ont été consultés : les représentants des groupes consultés, le députés, les Gouverneurs de provinces, les Préfets des départements, les Recteurs d'universités d'Etat et privées. De tous ces acteurs seuls les premiers sont peu structurés. Le choix de leurs représentant est fait par l'administration. Ainsi leur contribution à la formulation des stratégies ne va pas reposer sur la validité de leur représentation. En consultant les listes de participation on remarquera que certains représentants de la société civile sont apparus aux phases de restitution alors qu'ils n'étaient pas aux phases précédentes, ce qui limite la continuité dans le processus.

Certains représentants des bailleurs, agissant en qualité d'observateurs ont cependant été assez influents sur les orientations arrêtées.

L'élaboration du premier draft du document (DSRP-1) a eu lieu en octobre 2000, quelques semaine après la tenu du sommet du Millénaire de Septembre 2000 à New York aux Etats-Unis, auquel 191 pays, dont le Cameroun représenté par son Chef d'Etat, ont adopté la « Déclaration du Millénaire ». Cette déclaration met l'accent sur la paix, la sécurité, le développement en général et la réduction de la pauvreté monétaire en particulier, l'amélioration de la santé et de l'éducation, la promotion des droits et des libertés, l'environnement et la bonne gestion des affaires publiques. Ainsi, le gouvernement du Cameroun souscrivant aux *Objectifs de Développement du Millénaire (ODM)* qui définissent un ensemble de huit objectifs<sup>6</sup> allant dans le sens de la réduction de la pauvreté et le développement humain à l'horizon 2015 va prendre ces élément en compte dans la formulation de sa stratégie de réduction de la pauvreté.

L'analyse du DSRP montre que dans plusieurs cas, les objectifs annoncés semblent être parachutés et ne trouvent pas de problèmes correspondants. En réalité, les objectifs de développement du millénaire ont fortement influencé la rédaction du document et remplacent dans la plupart des cas les objectifs de réduction de la pauvreté comme le montre le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2 : Cohérence problèmes évoqués et objectifs DSRP**

| PROBLEMES                                                                                 | OBJECTIFS                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En 2001, 40,2% des Camerounais vivent en dessous du seuil de pauvreté (232 547 F.CFA /an) | 1. éliminer l'extrême pauvreté et la faim en réduisant de moitié le nombre de Camerounais vivant au-dessous du seuil de pauvreté et qui souffrent de la faim ; |
| Non défini                                                                                | 3. promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes, en éliminant les disparités entre les sexes dans les                                              |

<sup>6</sup> (i) Eliminer la pauvreté extrême et la faim; (ii) Assurer une éducation primaire pour tous; (iii) Promouvoir l'égalité des sexes; (iv) Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; (v) Améliorer la santé maternelle; (vi) Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies; (vii) Assurer un environnement durable; (viii) Mettre en place un partenariat pour le développement;

| PROBLEMES                                                                                                                                                  | OBJECTIFS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                            | enseignements primaires et secondaires, et si possibles à tous les niveaux d'enseignement ;                                                                                                                                                                                                                                            |
| Taux de mortalité infantile passe de 65 à 77 /1000 de 1991 à 1998.                                                                                         | 4. réduire de deux tiers, la mortalité à la naissance et celle des enfants de moins de cinq ans;                                                                                                                                                                                                                                       |
| Taux de mortalité maternelle est de 430 pour 100000 naissances vivantes.                                                                                   | 5. améliorer la santé maternelle, en réduisant de trois quarts la mortalité maternelle ;                                                                                                                                                                                                                                               |
| Taux de prévalence VIH/SIDA passe de 2 à 7,2% entre 1991 et 1998.                                                                                          | 6. combattre et stopper la propagation du VIH/SIDA, maîtriser le paludisme et d'autres grandes endémies en inversant leur tendance;                                                                                                                                                                                                    |
| Accès à l'eau potable est faible : 01 ménage sur 02; Idem pour l'électricité. 70% des routes rurales qui représentent 45% du réseau sont en mauvais états. | 7. assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales ; |
| Non défini.                                                                                                                                                | 8. mettre en place un partenariat pour le développement des technologies de l'information et de la communication et pour l'application des politiques et des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.                                                                                               |

<sup>1</sup> (i) Eliminer la pauvreté extrême et la faim; (ii) Assurer une éducation primaire pour tous; (iii) Promouvoir l'égalité des sexes; (iv) Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; (v) Améliorer la santé maternelle; (vi) Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies; (vii) Assurer un environnement durable; (viii) Mettre en place un partenariat pour le développement;

L'analyse de ce tableau permet de faire les constats suivants :

- les ODM remplacent les objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté.
- plusieurs objectifs annoncés ne correspondent à aucun problème explicitement évoqué dans le diagnostic (objectifs O3 et O8 en particulier);
- Bien que les ODM soient assez larges, on remarque que les axes stratégiques annoncés n'ont pas nécessairement de liens avec les objectifs;
- Le développement agricole et économique sont diffus alors qu'il est déclaré en introduction que la grande majorité des pauvres vivent en milieu rural et tirent leurs revenus des activités agricoles.

Dans cette situation, l'on se pose la question de savoir quelles méthodes et procédures ont été utilisées pour définir les problèmes et les priorités? L'analyse du DRSP montre bien que rien n'est dit sur ces deux paramètres. Cependant en analysant le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural, on retrouve une analyse plus approfondie des problèmes du secteur agricole comme le montre l'encadré ci-dessus.

### **Encadré1 : Problème diagnostiqués pour le Secteur rural**

- ↳ **Effets négatifs de la libéralisation des filières agricoles** : absence d'encadrement des producteurs, hausse des prix des intrants, bas prix d'achat aux producteurs, absence des crédits ou avances. absence de soutien de l'Etat au monde rural.
- ↳ **Enclavement de certaines régions** : difficultés d'évacuation des productions et d'approvisionnement à des coûts abordables;
- ↳ **Problèmes agro écologiques spécifiques à certaines régions** : Aléas climatiques (les sécheresses), problèmes d'eau, grands fléaux (oiseaux migrateurs), difficultés d'accès à la terre, dégradation des écosystèmes, responsable de la baisse de fertilité des sols.
- ↳ **Problèmes relatifs à l'éducation et à la formation** : dispositif de formation agricole public non supérieur dégradé (programmes de formation inadaptés, budgets de fonctionnement et d'équipements insignifiants).
- ↳ **Recherche agricole en crise.**
- ↳ **Des OPA peu reconnus et peu valorisés.**
- ↳ **Problèmes de santé, notamment le VIH/SIDA.**
- ↳ **Insécurité alimentaire** : l'inadéquation entre l'évolution des productions alimentaires et l'accroissement démographique, la faiblesse structurelle de l'agriculture camerounaise en terme de productivité.
- ↳ **Faible compétitivité des filières agricoles, animales et du bois** : systèmes de production peu performants (coûts de transformation et de mise en marché élevés), faible qualité des produits.
- ↳ **Un cadre institutionnel peu sécurisant et un environnement incitatif défavorable** : éloignement des marchés, absence de voies de communication, responsable largement, de la très faible utilisation d'intrants et des difficultés de commercialisation (coûts élevés des transports, pertes post-récoltes).
- ↳ **Absence de mécanismes de concertation et de coordination entre les administrations du secteur** : manque de concertation et de coordination, dispersion des instances interministérielles et changement fréquent de leurs représentants, manque de diffusion de l'information au sein de chaque administration, manque de lien fort entre la Primature et ces instances pour assurer les arbitrages interministériels au niveau du secteur.
- ↳ **Cloisonnement général des habitudes de travail entre administrations et insuffisance de relations fonctionnelles directes** : difficulté de dépasser les questions de leadership pour collaborer sur un pied d'égalité en mettant en commun des approches et des moyens complémentaires.
- ↳ **Environnement encore insuffisamment incitatif** : accès aux marchés financiers malaisé pour les producteurs, cadre législatif et réglementaire insuffisamment sécurisant.
- ↳ **Financement du secteur bien en deçà des besoins**
- ↳ **Accès au crédit difficile malgré l'émergence de la micro-finance**

Source : Compilé à partir des éléments du DSDSR, MI NAGRI , 2003.

### 2.2.3 : La phase de mise en œuvre du DSRP

Le DSRP a été présenté à la communauté des bailleurs de fonds en Avril 2003, dès lors sa mise en œuvre est devenue effective. A ce niveau, l'on peut relever deux étapes, à savoir la mise en place du dispositif d'exécution et la mise en œuvre proprement dite des actions et programmes prioritaires.

#### *a) dispositif de mise en œuvre du D S R P*

Le décret N° 2000/960/PM du 01 Décembre 2000, portant création, organisation et fonctionnement d'un comité consultatif et de suivi de la gestion des ressources PPTTE, stipule dans son article 2, alinéa 2, que « la gestion des ressources PPTTE s'opère dans le cadre budgétaire de l'état, toute fois, en vue d'assurer une gestion participative et transparente de ces ressources, leur utilisation se fait à travers le comité »

#### *Le comité comprend :*

- ◆ Des représentants de l'administration publique (7)
- ◆ Des représentants de la société civile, à savoir 3 des confessions religieuses, 2 des ONGs/Associations et 1 de l'association de micro-finance
- ◆ Un représentant du secteur privé
- ◆ Des représentants des bailleurs de fonds (5)

Ce comité comprend : un secrétariat permanent, chargé de son administration et une cellule opérationnelle qui a un rôle technique.

La participation à cette instance a connu, et connaît encore quelques difficultés.

1°) Certaines classes importantes de la société civile, tels que les syndicats ne sont pas représentées au sein de ce comité.

2°) La représentation des ONGs/Associations pose problème. En effet, au début du processus, le gouvernement avait sélectionné à partir d'un appel d'offres et étude des candidatures par un Bureau d'études (ADHR), 22 ONGs / Associations pour l'initiative PPTTE, ce sont ces 22 ONGs/Associations qui ont choisi, à travers un test, leurs deux représentants au sein du CCSPTTE.



Ces derniers devaient consulter les autres ONGs / Associations avant les réunions du CCS/PSTE et leur rendre compte après chaque réunion. Ils devraient donc être évalués par leurs pairs.

Malheureusement compte tenu des intérêts de certains responsables de l'Administration et du copinage de ceux - ci avec des ONGs/Associations qui ne faisaient pas partie des 22, et qu'ils voulaient intégrer dans le processus. (missions et autres invitations au séminaire), les groupes des 22 ONGs/Associations a été torpillé et poussé à la dislocation. La participation des ONGs /Associations connaît donc deux problèmes majeurs, à savoir la représentation institutionnelle (qui existe au sein des ONGs/Associations), et la faible concertation avec les autres acteurs.

#### *b) La mise en œuvre du DSRP*

Plusieurs projets et programmes sont mis en œuvre dans le cadre de l'initiative PSTE au Cameroun. Ces derniers ont été retenus par le CCSPTTE. En effet, les projets soumis par les structures publiques ou les organisations de la société civile sont examinés et appréciés par le CCSPTTE. S'il est vrai que les organisations de la société civile peuvent accéder aux fonds PSTE pour exécuter entre autres des projets ou programmes agricoles, dans la pratique cela est très difficile. Un projet d'un acteur non étatique approuvé par le CCSPTTE, est envoyé au ministère concerné lequel doit au préalable l'inscrire dans son budget avant de bénéficier des fonds ; tout dépend donc du bon vouloir du ministère en charge du problème à résoudre, à inscrire le projet de l'OSC dans son budget ou pas. Cela ouvre forcément la voie à des marchandes et à la corruption.

Les OSC elles - mêmes ne sont pas suffisamment informées de ces itinéraires, tout comme les populations (les pauvres) ne sont pas au courant des projets financés. Seules quelques plaques indiquent parfois que telle infrastructure est financée par les fonds PSTE. Pour quel montant ? Quelles caractéristiques ? Tout cela bien évidemment rend difficile le suivi que les OSC et les pauvres peuvent faire des projets et activités PSTE.

*Les limites et les causes sur lesquelles il faudrait s'attaquer ici sont :*

- La retentions de l'information ou la faible capacité à la diffuser
- La lourdeur des procédures
- La faible capacité à rechercher l'information
- La faible capacité des pauvres et ces OSC à exiger des comptes ou à suivre la mise en œuvre des activités.

#### 2.2.4 : Suivi – évaluation

A ce niveau aussi, on peut relever l'étape de mise en place d'un dispositif de suivi - évaluation et les actions de suivi - évaluation proprement dite.

Un décret portant création d'un comité technique de suivi de l'évaluation des activités de mise en œuvre du DSRP a été signé. Ce comité a produit le premier rapport de l'exécution du DSRP en février 2004.

### **III – LES ACTEURS ET LEURS ROLES AUX DIFFERENTES PHASES DU PROCESSUS CSLP.**

Pour arriver à produire le DSRP, le gouvernement camerounais a opté pour une approche participative, non seulement en impliquant divers acteurs dans les équipes chargées de recueillir les avis et contributions de la population « pauvre », mais aussi en tentant de consulter un grand nombre de personnes réparties dans l'ensemble des 58 départements du pays. Autrement dit, chacun des acteurs que sont les institutions étatiques (Ministères, Universités, les sociétés publiques et para-publiques), les populations, les organisations de la société civile (ONG, Syndicats, associations, confessions religieuses,...) et les partenaires au développement (bailleurs de fonds), ont participé chacun à sa manière, et surtout selon la possibilité que la structure chargée de mener l'opération lui offrait, à l'élaboration et à la production du DSRP. Quels ont été les apports des uns et des autres ? Ces apports ont-ils été pris en compte ? L'ont-ils été suffisamment ? Seule une analyse de la participation de chacun de ces acteurs peut aider à avoir une réponse.

#### **III.1 - Participation des populations (pauvres) : les Consultations participatives**

L'un des mérites de l'instance chargée de conduire l'élaboration du DSRP est d'avoir initié les consultations participatives. Du 31 Mars au 10 Avril 2000 et en Janvier 2002, des populations ont été consultées dans les 58 départements que compte le Cameroun. L'on estime à 16.000 le nombre de personnes qui se sont exprimées sur la pauvreté, sur une population totale estimée à 15 millions d'habitants en 2001 (Chiffre de la Déclaration de la politique nationale de la population, Minepat). Ces consultations ont permis de recueillir des informations sur la perception que les populations ont de la pauvreté, leurs analyses des causes du phénomène, leurs propositions de solutions, et leurs idées sur la mise sur pied d'un réseau national de réduction de la pauvreté.

De nombreuses informations ont été ainsi collectées, aussi bien en zone urbaine, qu'en zone rurale. Les résultats de ces consultations notamment celles de Janvier 2002, ont été restituées au cours d'un séminaire national.

Au delà de ces aspects positifs, l'on peut néanmoins relever un certain nombre de lacunes et de limites dans ce processus dit participatif d'élaboration du DSRP à savoir :

***1 - Le manque de transparence dans le choix des personnes devant composer les équipes chargées de conduire les consultations, et celui des groupes à consulter.***

En effet, il n'y a pas eu de critères connus pour le choix des groupes et personnes à inviter aux rencontres ou à consulter, ceci a eu pour conséquence une inégale représentativité. Dans certains cas, des réunions se sont tenues soit avec très peu de personnes « ciblées pauvres », soit sans celles - ci. Dans d'autres cas, certaines catégories sociales n'étaient pas représentées, c'est le cas notamment des jeunes ruraux<sup>7</sup>. En effet, ceux-ci n'ont pas été identifiés comme catégorie spécifique à toucher. Dans la quasi totalité des listes, « personnes / structures à inviter » dans les réunions des consultations participatives, il n'est pas fait mention des groupes de jeunes ou de producteurs pauvres isolés par exemple.

***2 - L'approche participative peu développée.***

Pour garantir une large participation, l'on aurait pu définir clairement qui doit être consulté de manière à l'informer et à lui permettre de se préparer. Pour le cas des organisations de base ou producteurs ruraux (GIC, associations villageoises ou de quartiers, groupes formels et informels, producteurs isolés...) par exemple, le processus de participation aurait consisté à identifier celles qui sont assez représentatives, les informer, les sensibiliser sur l'IPTE et les enjeux du DSRP, et les documenter, de manière à ce qu'elles tiennent des réunions en leur sein et que leurs représentants viennent aux rencontres des consultations participatives avec les idées et propositions des entités qu'ils représentent. Une forte implication des acteurs de la société civile, notamment les ONG, au début de ce processus aurait permis à ces dernières de sensibiliser et d'explicitier aux organisations à la base ces enjeux du DSRP et l'IPTE.

La participation aux rencontres, notamment celles de Janvier 2002 elle-même était conçue sur une base discriminatoire ; étaient invitées les personnes qui avaient été consultées en Mars/Avril 2000 lors des premières consultations. Certes il y a eu des communiqués à la radio annonçant la tenue de ces rencontres dans certaines localités, mais que pouvait - on y comprendre si l'on n'était pas imprégné du processus.

---

<sup>7</sup> Il s'agit soit des jeunes agriculteurs installés au village, soit des jeunes sans emplois ayant fait une migration de retour au village comme dernier rempart.

L'inégale représentativité se justifie aussi par le fait que ce sont les autorités administratives qui ont adressé des invitations, sans disconvenir du fait qu'elles sont l'une des instances habilitées à le faire, l'on doute - au regard des listes des personnes et organisations invitées - de ce qu'elles aient associé les services déconcentrés (MINAGRI, MINJES, MINAS, MINCOF...) qui certainement, connaissent aussi bien les organisations à la base, les pauvres producteurs. Les associations et regroupements des différentes filières de production auraient pu ainsi suffisamment participer aux consultations.

Comme signalé plus haut, à cause du manque de critères de choix des personnes et des groupes à consulter, l'on a enregistré des rencontres, où les populations les plus concernées (les pauvres) étaient très peu ou pas du tout présentes. Il n'est pas inutile de signaler que les consultations se tenaient dans les chefs lieux de département qui sont pour la plupart des cas, loin, très loin des pauvres producteurs.

Pour garantir une bonne participation de la grande majorité des populations et surtout impliquer toutes les couches et catégories sociales, il aurait fallu constituer des équipes multi-actrices locales (au niveau de la commune), lesquelles auraient conduit les consultations locales, notamment, identifier les groupes et personnes représentatifs des différentes couches et catégories de la population, diffuser l'information et sensibiliser la population sur l'initiative PPTE et les enjeux du DSRP ; encourager les différentes Organisations de base pauvres ruraux à se concerter pour répondre aux questions qui avaient été posées (leur perception de la pauvreté, les mesures à adopter pour la combattre, etc...), tenir une réunion à l'échelle communale où les délégués des organisations de base se seraient exprimés. L'équipe locale aurait enfin eu pour rôle de produire un rapport synthétique de la consultation locale. C'est au cours de ces rencontres locales qu'on aurait identifié les personnes à inviter aux consultations participatives organisées par le C T S qui, elles se sont tenues au niveau départemental. De cette manière, non seulement toutes les catégories de la population auraient été consultées, mais surtout l'on aurait suffisamment tenu compte de leurs problèmes et propositions dans le DSRP.

Les organisations de la société civile auraient joué un rôle plus important dans ce processus, notamment dans l'information et la sensibilisation des populations sur l'IPTE et l'importance du DSRP.

### **III.2 - Participation des administrations publiques**

L'animation du processus du DSRP relève de l'administration publique. Elle a été organisée entre autre des consultations participatives, confiée aux consultants recrutés à la fois dans les administrations publiques, dans les ONG et bureaux d'étude. La méthodologie utilisée était uniforme d'une province à l'autre. La conduite des réunions de masse n'était forcément adaptée pour prendre en compte les préoccupations de certains segments de la population.

Les différentes rencontres liées à l'élaboration du DSRP ont regroupé entre autres les représentants de diverses administrations publiques, notamment celles jugées le plus concernées par la lutte contre la pauvreté.

La consultation des listes des participants à ces rencontres indique que des ministères comme celui des finances et Budget, de la santé publique, de l'éducation nationale, de l'agriculture, du plan et aménagement du territoire, de la ville, ont été fortement impliqués. Par contre, d'autres ministres tout aussi concernés tel que le ministre de la Jeunesse et des sports n'ont pas été assez impliqués dans le processus. Un coup d'œil sur la liste des participants de l'atelier de restitution des consultations participatives d'Avril 2002 ou du séminaire de lancement de la réflexion du Réseau national de lutte contre la pauvreté, illustre parfaitement ce propos.

### **III.3 - Participation des organisations de la société civile.**

De façon globale, l'on peut dire que les organisations de la société civile ont été impliquées dans le processus d'élaboration du D S R P.

En effet, celles-ci ont été présentes aussi bien dans les équipes qui ont conduit les consultations participatives que parmi les personnes / structures ayant participé aux réunions des consultations ou à d'autres rencontres (Restitution des consultations, séminaire de lancement du processus, séminaire de lancement de la réflexion sur le réseau national de lutte contre la pauvreté...). Il est d'ailleurs dit dans le D S R P que celles - ci ont initié et organisé un atelier en vue de faire des propositions sur ce Document. Les contributions de ces Organisations ont certainement permis d'améliorer le D S R P.

Malgré cette « grande » implication, on peut néanmoins regretter que le choix des participants aux rencontres ou celui des chargés de missions ou experts de la société civile, s'est toujours fait sans critères objectifs connus. En l'absence de collectifs représentatifs légitimes des organisations de la société et particulièrement des ONG. La structure chargée de l'élaboration du DSRP aurait dû identifier des ONG oeuvrant dans les différents secteurs d'activités, et s'intéressant à différents public - cibles, soit à partir des fichiers existants, soit à partir des listes d'organisations déjà identifiées, telle que la liste des 22 ONG / Associations ayant été justement sélectionnées dans le cadre de l'IPTE, et dans laquelle, on retrouve des organisations oeuvrant dans des secteurs variés et sur différents public - cibles.

L'on remarque évidemment que c'est seulement vers la fin du processus que les organisations de la société civile se décident de se réunir pour formuler leur contribution à l'amélioration du DRSP-1. En réalité, une initiative de ce type, revêt une portée assez limitée dans la mesure où les propositions seront fortement influencées par les orientations contenues dans le rapport provisoire auxquels elles sont sensés avoir contribué à définir. Une fois de plus la faible participation des organisation de la société civile à ce niveau peut être imputable à leur manque

d'organisation, de représentation institutionnelle pour anticiper sur le processus et prendre la place de "partenaire et non de suiveur".

Au delà des critères de choix, la participation des représentants de la société civile pose plusieurs problèmes :

- Sous le vocable "société civile", on regroupe différentes formes d'organisations locales et non gouvernementales. Sachant que la société civile reste inorganisée au Cameroun, ce sont généralement les organisations qui ont réussi à se faire connaître par l'administration ou les bailleurs de fonds qui vont participer à l'opération et parler au nom des autres. Cette situation ambiguë est en contradiction avec un des déterminants importants de la pauvreté, notamment, le manque d'information et la non participation des pauvres aux négociations.
- Le processus participatif engagé dans les provinces a été très rapide, certaines personnes ont parlé de réunions "marathon". En réalité les populations pour la plupart ont fait état de leurs besoins mais ne se sont pas mis en situation d'analyse de leur rôle dans la résolution desdits problèmes. C'est ainsi que dans la plupart des cas le "retour de l'Etat providence" a été évoqué avec insistance.

#### **III.4 - Participation / contribution des partenaires au développement.**

De façon générale, les bailleurs de fonds et les organismes de coopération ont été impliqués dans le processus d'élaboration du DSRP, soit en tant qu'observateurs, soit en tant qu'acteurs à part entière.

En effet, le ministère des finances et du budget, et particulièrement le C T S chargé de conduire l'élaboration du D S R P, ont régulièrement invité les bailleurs de fonds aux réunions (atelier de lancement de l'élaboration du D S R P, ou de réflexion sur le réseau national de lutte contre la pauvreté, séminaires de restitution etc...), et aux rencontres des consultations participatives d'Avril 2000 et Janvier 2002.

Toutefois on peut regretter que l'information sur la tenue de réunion et la documentation y afférente ne soient pas parvenues aux personnes concernées ou soient parvenus tardivement, empêchant ainsi à ces partenaires d'apporter une contribution plus soutenue, c'est le cas par exemple de certaines réunions des consultations participatives où les observateurs (les bailleurs de fonds) n'ont pas pu prendre part, faute d'avoir reçu le programme des rencontres.

(cf. rapport Ambassade France par exemple).

Les bailleurs ont été saisis pour donner des commentaires et suggestions sur le DSRP. Un bon nombre de leurs suggestions a été pris en compte, mais certaines suggestions pourtant pertinentes n'ont pas été considérées, il s'agit par exemple :

- de la place et du rôle de la société civile dans la mise en œuvre du DSRP
- de certaines incohérences relevées dans le Document, notamment entre la partie narrative et les matrices d'actions
- L'absence de priorisation des actions/mesures, et les éléments de stratégie opérationnelle
- La faiblesse de la réflexion sur le suivi, notamment en ce qui concerne les indicateurs d'impact, qualitatif et quantitatif (seuls certains indicateurs de suivi ont été mentionnés).

Dans le secteur de l'éducation, les modalités opérationnelles de renforcement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ne sont pas précisées.

Dans le secteur de la santé, absence de priorisation, non prise en compte du secteur privé dans la santé (les confessions religieuses qui oeuvrent dans la santé pourraient par exemple intervenir par contractualisation), l'éducation sanitaire (c'est-à-dire la prévention), n'est pas assez développée. Il est à noter que à ce niveau les organisations de la société civile, telles les ONG pourraient y jouer un rôle important notamment en ce qui concerne l'hygiène, assainissement, eau potable....

La question de l'accessibilité aux services de santé privés n'est pas abordée.

Les questions de planning familial et de santé de reproduction n'apparaissent pas.

Dans le Développement rural, il est proposé qu'une loi soit élaborée pour faciliter les transactions foncières, cela faciliterait l'accès aux terres pour les jeunes, et ceux qui investissent verraient leurs biens mieux protégés, cela n'apparaît pas clairement dans le Document.

En somme, différents acteurs ont pris part au processus d'élaboration du DRSP, toutefois leurs contributions ont été soit peu pertinentes du fait de la non maîtrise du sujet, soit alors elles n'ont pas été suffisamment prises en compte par les personnes chargées d'élaborer le Document.

Le tableau ci-dessous indique le niveau et la qualité de participation des différents acteurs, en même temps qu'il présente les lacunes et limites liées à la faible participation

**Tableau du niveau et de la qualité de la participation**

| TYPES D'ACTEURS |                                             | PARTICIPATION |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | LACUNES / LIMITES POUR UNE BONNE PARTICIPATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------|---------------------------------------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                 |                                             | a participé   | qualité de la participation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Secteur public  | Administrations publiques et parapubliques; | OUI           | <p>Forte participation des ministères les plus concernés, bien que certains comme la ministère de la jeunesse n'ait pas été impliqué. De même, les Institutions comme le Fond National de l'Emploi ont été fortement impliquées. Avec le CTS, ces administrations sont les maîtres d'œuvre de tout le processus.</p> <p>Le niveau et qualité de la participation dépendent beaucoup d'elles</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise gouvernance (sélection discriminatoire des participants aux processus)</li> <li>- faible expertise dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation participatives des processus participatifs (ex. pas d'identification de tous les acteurs concernés par la question, mauvaise planification...)</li> <li>- Système d'information / communication sur le processus inexistant</li> <li>- faible expertise dans les mécanismes, les procédures et les exigences des Institutions financières internationales</li> </ul> |
|                 | Universités                                 | OUI           | Ont été des personnes ressources.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible capacité à simplifier les messages techniques (sur la dette, l'économie et l'initiative PPTE en général) pour les principaux concernés (les pauvres)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                 | Collectivités locales décentralisées        | OUI           | Les mairies ont été associées dans les différentes étapes de l'élaboration du DSRP, toutefois on peut regretter que ces dernières n'aient pas joué effectivement leur rôle, se contentant généralement de valider les idées et orientations de l'administration publique                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible compétence dans les processus participatifs</li> <li>- Faible connaissance de l'IPPTE</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Société civile  | ONG                                         | OUI           | Faible participation. Invitées essentiellement sur une base discriminatoire pour participer au processus, elles ont pour la plupart des cas été des faire - valoir. L'initiative prise à la fin (Atelier de la société civile à OMBE alors que le document était entrain d'être finalisé) n'a pas apporté grand-chose.                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Manque de représentation institutionnelle.</i></li> <li>- faible expertise dans le domaine de la dette et de la macroéconomie</li> <li>- Non valorisation par l'administration publique</li> <li>- Faible capacité de recherche de l'information</li> <li>- faible expertise dans l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre des politiques agricoles</li> </ul>                                                                                                                                                                  |



|                           |                                                                                                     |     |                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                           | Organisations de producteurs                                                                        | OUI | Faible qualité de la participation. Ils ont été consulté toutefois, ils ont fait des propositions, mais la plupart n'a pas été pris en compte. | <p><i>Faible organisation en réseaux bien structurés, solides et opérationnels conduisant à la faible prise en compte par l'administration en charge du processus CSLP</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Méconnaissance de l'initiative PPTE</i></li> <li>- <i>Faible pouvoir de participation et de pression</i></li> <li>- <i>Faible niveau d'instruction sur le domaine des politiques agricoles</i></li> </ul> |
|                           | Producteurs isolés (plus pauvres)                                                                   | NON |                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Incapacité à s'organiser et faire entendre leur voix</i></li> <li>- <i>Méconnaissance de l'IPTE</i></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                           | Organisations professionnelles / Syndicats                                                          | NON |                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Faible connaissance de l'IPTE</i></li> <li>- <i>Faible capacité de recherche de l'information</i></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                           | Confessions religieuses                                                                             | OUI | Faible participation.                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Faible connaissance de l'IPTE</i></li> <li>- <i>Faible capacité de recherche de l'information</i></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                           | Cabinets / Bureaux d'études                                                                         | OUI | Forte, ont joué le rôle de personnes ressources                                                                                                | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Secteur privé</b>      | Patronat                                                                                            | NON |                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible intérêt pour le processus</li> <li>- Faible connaissance de l'IPTE</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                           | Commerçants                                                                                         | NON | Absents                                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Défaut d'organisation du processus CSLP</i></li> <li>▪ <i>Défaut de compétence</i></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Bailleurs de fonds</b> | Les services de coopération et développement, et les Institutions internationales basés au Cameroun | OUI | Forte, ils ont fortement influencé et même défini les orientations méthodologiques.                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêts divergents entre bailleurs</li> <li>- Complicité avec certains acteurs</li> <li>- Publics et privés (Ministères et ONGs)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                |

## **IV – PROPOSITIONS D'AMELIORATION.**

A l'issu de l'analyse du processus CSLP au Cameroun et ayant mis en exergue les incohérences constatées dans les différentes étapes, les propositions suivantes sont faites dans le but d'améliorer le processus :

### **IV.1 – La mise en place d'un cadre de négociation du processus CSLP**

- Texte créant le cadre de négociation et définissant les modalités de participation et de conduite du processus (suivi du CSLP)
- Reconnaissance du rôle de la société civile et volonté de l'Etat de s'engager dans un travail en partenariat.
- mise en place d'un cadre de dialogue - Etat société civile

### **IV.2– Organisation et représentation des acteurs, en particulier ceux de la société civile.**

- Représentation institutionnelle des ONGs/Associations (par une catégorisation de ceux - ci)
- mise en place de cadres de concertation OP – Etats et opérateurs des filières agricoles au sein de chaque province.
- Représentativité des producteurs isolés

### **IV.3 – Le renforcement des capacités méthodologiques et techniques des acteurs** **sur les points suivants :**

#### *Acteurs étatiques*

- Planification stratégique
- Approches participatives
- Echanges entre acteurs autour des thèmes d'actualité CSLP, politique agricoles.
- Elaboration des politiques agricoles;
- Monitoring et suivi - participatif
- Concertation gouvernementale sur les stratégies et interventions de politiques agricoles
- Bonne gouvernance dans les instances du CSLP et de politiques agricoles

### Acteurs de la société civile :

- Expertise sur les questions d'endettement
- Stratégies de recherche, traitement et diffusion de l'information (niveau local, national, international)
- Plaidoyer / lobbying (valorisation par l'Administration, constituer un pouvoir social...)
- Expertise sur les politiques agricoles (élaboration, mise en œuvre et suivi - évaluation)
- Expertise sur le suivi budgétaire.

### Acteurs privés

- Dimension sociale du développement
- IPSTE

## **V – PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES**

### **V.1 - Contexte**

Le développement des productions au Cameroun laisse les populations en proie au problème de sécurité alimentaire. Ce qui confère au secteur agricole un rôle stratégique à la fois comme facteur de paix sociale et comme moteur du développement. Il se pose de fait un problème d'organisation, de planification, de coordination, de suivi et d'évaluation des actions à entreprendre dans le secteur agricole qui interpelle tous les acteurs parmi lesquels l'Etat.

Le commerce mondial est aujourd'hui libéralisé, la théorie économique dominante est donc la théorie néo-classique qui est basée sur deux principes forts. Le premier est celui d'efficacité qui induit la non intervention de l'Etat dans le mode de fixation des prix ou encore la suppression des barrières tarifaires et des subventions qui modifient le niveau d'équilibre du marché. Le second principe est celui de l'équité. En effet les pays riches subventionnent leurs producteurs qui inondent les marchés de produits et affectent le niveau des prix au détriment des producteurs des pays pauvres.

La résolution des problèmes sus-entendus suppose de la part des responsables des administrations publiques et des structures paysannes africaines chargés de piloter les politiques de développer des capacités de formulation, d'analyse et de suivi évaluation des politiques agricoles d'une part, et la construction d'argumentaire solide

en vue d'une meilleure représentation des Etats africains dans la concertation et la négociation des accords internationaux, ou encore dans celle des programmes de développement soutenus par les Institutions internationales de financement d'autre part.

Le présent plan de renforcement des capacités concerne donc les différents acteurs impliqués dans la formulation, la mise en œuvre ou l'évaluation des politiques agricoles d'une part, et les principaux bénéficiaires de ces politiques, à savoir les pauvres agriculteurs d'autre part.

## V. 2- PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES PAR TYPES D'ACTEURS

### V.2.1 – Administrations publiques et parapubliques.

#### a) – Ministères concernés (MINADER, MINEPIA, MINFOF, MINEFI, Ministère du plan...)

| N° | LACUNES / PROBLEMES                                                                                                                                              | ACTIONS DE RENFORCEMENT                                                      | OBJECTIFS                                                                                                                                                  | CONTENU                                                                                                                                     | METHODE                                              | ACTEURS/ FORMATEURS                                                                                                                   | DUREE/COÛT ESTIME                                                                                                                          |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Mauvaise gouvernance (ex. sélection discriminatoire des participants aux processus DSRP).                                                                        | - Formation des responsables et cadres concernés sur la bonne gouvernance    | Parvenir à une implication optimale de tous les acteurs, y compris les producteurs agricoles                                                               | -Décentralisation<br>- Corruption (causes et effets)<br>- Accountability/transparence<br>- Notions de société civile                        | Séminaires de formation d'environ 25-30 personnes    | - Binôme*<br>- ONGs et Cabinets spécialisés dans la formation tels que ASSEJA, DCBC<br>- Experts du programme national de gouvernance | 2 séminaires de 5j<br>-frais d'organisation matériel pédagogique honoraires des formateurs, soit 12 750 000 F x 2 = <b>25 500 000 FCFA</b> |
| 2  |                                                                                                                                                                  | - Sensibilisation / information                                              | Cultiver les réflexes de la transparence                                                                                                                   | -Décentralisation<br>- Corruption (causes et effets)<br>- Accountability/transparence<br>- Notions de société civile                        | Emissions et spots radio et TV<br>Articles de presse | -Minader + autres ministères concernés<br>-binôme<br>- médias public et privés                                                        | 3 mois de sensibilisation radio/TV/presse<br>Soit 3 000 000 F/mois x 3 = <b>9 000 000 FCFA</b>                                             |
| 3  | Faible expertise dans la conception des processus participatifs (pas d'identification de tous les acteurs concernés par la question / mauvaise planification...) | - Formation sur les approches participatives et la planification stratégique | Doter les acteurs publics des capacités et des réflexes pour impliquer les bénéficiaires et les autres acteurs dans les processus des politiques agricoles | - Démocratie<br>- droits humains<br>- équité<br>- méthodes et outils participatifs (MARF, ZOPP...)<br>- Méthodes et outils de planification | Séminaires de formation d'environ 25-30 personnes    | - ASSEJA et autres ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- binôme                                                      | 1 séminaire de 5j<br>-frais d'organisation matériel pédagogique honoraires des formateurs, soit <b>12 750 000 F</b>                        |

\* Le binôme qui a élaboré le présent document est constitué d'un expert en politique agricole, et d'un expert en formation (responsable du centre de formation de l'ONG ASSEJA). Il sera impliqué dans les différentes actions de renforcement soit pour l'organisation, soit pour la formation. Le binôme et les formateurs identifiés élaboreront les détails des contenus des actions de renforcement

| N° | LACUNES/<br>PROBLEMES                                                                                                    | ACTIONS DE<br>RENFORCEMENT                                                                                                                                                                               | OBJECTIFS                                                                                                                                                                                                          | CONTENU                                                                                                                                                                                                 | METHODE                                                           | ACTEURS/<br>FORMATEURS                                                    | DUREE/COÛT<br>ESTIME                                                                                                                                                                                |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4  | Système d'information / communication sur le processus inexistant.                                                       | - Appui/ conseil/ formation aux cellules de communication du MINADER, des autres ministères et des communicateurs spécialisés des médias publics et privés sur les systèmes de communication pro pauvres | - Informer et sensibiliser les masses sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les politiques agricoles                                                                                                   | - l'IPPTE<br>-Le DSRP<br>- Les politiques agricoles pro pauvres<br>- La participation<br>- La diversification des techniques de communication<br>Etc.                                                   |                                                                   | - ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- binôme<br>- CTA  | 1 séminaire de 5j<br>-frais d'organisation<br>-matériel pédagogique<br>- honoraires des formateurs, soit 12 750 000 F + billet d'avion et séjour 1 expert (1 750 000) =<br><b>14 500 000 FCFA</b>   |
| 5  | - faible expertise dans les mécanismes, les procédures et les exigences des Institutions financières internationales     | Formation sur les mécanismes et procédures des Institutions financières internationales                                                                                                                  | Doter les cadres et les responsables concernés des capacités et compétences pour mieux comprendre et exploiter les procédures et mécanismes des Institutions financières dans les programmes agricoles pro pauvres | - l'IPPTE<br>-Le DSRP<br>- Les politiques agricoles pro pauvres<br>- Les programmes de développement / croissance de la WB et le FMI<br>- Les procédures                                                | Séminaires de formation d'environ 25-30 personnes                 | - ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- binôme<br>- WBI  | 1 séminaire de 5j<br>-frais d'organisation<br>- matériel pédagogique<br>- honoraires des formateurs, soit 12 750 000 F+ billet d'avion et séjour d'un expert (2 250 000)=<br><b>15 000 000 FCFA</b> |
| 6  | - faible expertise dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation participatives (ex. pas d'identification de tous | Formation sur l'élaboration des politiques agricoles dans un contexte de décentralisation et de bonne gouvernance                                                                                        | Doter les acteurs du public du secteur agricole des capacités et des outils permettant de diagnostiquer, élaborer, planifier et programmer les politiques agricoles pro pauvres                                    | -Diagnostic du secteur agricole et analyse des problèmes<br>-Analyse stratégique et programmation<br>-Implication des acteurs, négociation et concertation<br>Méthodes et outils d'analyse de filières, | Séminaire de formation d'environ 25-30 personnes dont 2/5 des OSC | - ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- binôme<br>- REPA | 1 séminaire de 3j<br>-frais d'organisation<br>- matériel pédagogique<br>- honoraires des formateurs, billet d'avion soit<br><b>12 750 000 F</b>                                                     |
| 7  | les acteurs concernés par la question, mauvaise planification)                                                           | Formation sur la mise en oeuvre des politiques agricoles dans un contexte de décentralisation et de bonne gouvernance                                                                                    | Doter les acteurs du public du secteur agricole des capacités et des outils permettant de mettre en œuvre et suivre de façon participative, les politiques agricoles pro pauvres                                   | - Techniques de planification<br>- indicateurs de suivi<br>- techniques et outils de collectes des données                                                                                              | Séminaire de formation d'environ 25-30 personnes dont 2/5 des OSC | - ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- binôme<br>-HUB   | 1 séminaire de 3j<br>-frais d'organisation<br>- matériel pédagogique<br>- honoraires des formateurs, billet d'avion soit<br><b>12 750 000 F</b>                                                     |

|   | LACUNES/<br>PROBLEMES                                                                                                                                                                      | ACTIONS DE<br>RENFORCEMENT                                                                                       | OBJECTIFS                                                                                                                                                                         | CONTENU                                                                                                                                                                                                       | METHODE                                                           | ACTEURS/<br>FORMATEURS                                                  | DUREE/COÛT<br>ESTIME                                                                                                                            |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8 | - faible expertise dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation participatives (ex. pas d'identification de tous les acteurs concernés par la question, mauvaise planification...) | Formation sur l'évaluation des politiques agricoles dans un contexte de décentralisation et de bonne gouvernance | Doter les acteurs du publics du secteur agricole des capacités et des outils permettant de mettre en œuvre et suivre de façon participative, les politiques agricoles pro pauvres | - techniques et outils du suivi-évaluation<br>-indicateurs d'impact<br>-techniques de collectes des données<br>-définition des indicateurs de suivi, des critères d'évaluation, la collecte de l'information, | Séminaire de formation d'environ 25-30 personnes dont 2/5 des OSC | - ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- binôme<br>-MAE | 1 séminaire de 3j<br>-frais d'organisation<br>- matériel pédagogique<br>- honoraires des formateurs, billet d'avion soit<br><b>12 750 000 F</b> |

### b – Universités

| N° | LACUNES                                                                                           | ACTIONS DE<br>RENFORCEMENT                                       | OBJECTIFS                                                 | CONTENU                                                                                                | METHODE                                          | ACTEURS/<br>FORMATEURS                                                              | DUREE/COÛT<br>ESTIME                                                                                                                   |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9  | Faible capacité à simplifier les messages techniques pour les principaux concernés (les pauvres). | Formation sur les techniques de facilitation / d'accompagnement. | Renforcer les capacités des Universités en communication. | Méthodes et outils participatifs (simulation, questions/réponses...) Rédaction en français fondamental | Séminaire de formation d'environ 25-30 personnes | - ASSEJA et autres ONGs, Bureaux d'étude spécialisés en techniques de facilitation. | 1 séminaire de 3j<br>-frais d'organisation<br>- matériel pédag.<br>- honoraires formateurs, billet d'avion soit<br><b>12 750 000 F</b> |

### V.2.2 – Collectivités locales décentralisées.

| N° | LACUNES/<br>PROBLEMES                              | ACTIONS DE<br>RENFORCEMENT                                                                | OBJECTIFS                                                                                    | CONTENU                                                                                                                            | METHODE                                           | ACTEURS/<br>FORMATEURS                                                                    | DUREE/COÛT<br>ESTIME                                                                                                      |
|----|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 10 | Faible compétence dans les processus participatifs | - Formation sur les approches participatives<br>- Appui / conseil<br>- Voyages d'échanges | Doter les CLD des capacités et des réflexes pour impliquer les populations dans les actions. | - Démocratie, et droits humains, équité<br>- méthodes et outils participatifs (MARP, ZOPP...), méthodes et outils de planification | Séminaires de formation d'environ 25-30 personnes | - ASSEJA et autres ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>-Binôme           | 1 séminaire de 5j<br>-frais d'organisation<br>- matériel pédagog.- honoraires des formateurs, soit<br><b>12 750 000 F</b> |
| 11 | Faible connaissance de l'IPPTE.                    | - Séminaires et campagnes d'information / sensibilisation                                 | Renforcer les connaissances sur les IPPTE.                                                   | -La dette<br>- Notions de point de décision, d'achèvement<br>-Les processus PPTE<br>- DSRP                                         |                                                   | - ASSEJA et Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- CCS IPPTE<br>- CTSE - MINEFI | 1 séminaire de 3j<br>-frais d'organisation<br>-matériel pédagogique<br>- honoraires , soit<br><b>10 750 000 F</b>         |
| 12 |                                                    |                                                                                           |                                                                                              | Programmes radio/TV                                                                                                                | Voir action 2                                     | - MEDIAS                                                                                  | <b>Voir action 2</b>                                                                                                      |

V.2.3 – Les ONG

| N° | LACUNES/<br>PROBLEMES                                                                         | ACTIONS DE<br>RENFORCEMENT                                                   | OBJECTIFS                                                                                                                                                                                     | CONTENU                                                                                                                                                                      | METHODE                                                                | ACTEURS/FOR<br>MATEURS                                                                                      | DUREE/ COÛT<br>ESTIME                                                                                                                                                                                            |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13 | Manque de représentation institutionnelle.                                                    | - Appui/conseil aux plates formes et réseaux des ONGs / Associations         | - Outiller les responsables sur la gestion des réseaux et plates formes                                                                                                                       | Système d'information<br>Représentativité<br>Transparence<br>Règles démocratiques                                                                                            | Ateliers de formation régionaux                                        | -Institutions internationales<br>- ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés                        | 3 séminaire de 3j<br>-frais d'organisation<br>-matériel pédagogique<br>- honoraires , soit 12 750 000 F x « =<br><b>38 250 000 FCFA</b>                                                                          |
|    |                                                                                               | - Voyage d'échanges                                                          | Faire acquérir une expérience d'organisation des acteurs de la société civile aux ONGs / Associations                                                                                         | Représentativité<br>Règles démocratiques<br>Communication<br>Gestion de l'information<br>Etc.                                                                                | 1 voyage d'étude en Afrique de l'Ouest avec 15 responsables de réseaux | SNV, GTZ, COOP Française Binôme ONGs et Bureaux spécialisés                                                 | 1 voyage d'1 semaine<br>Billets d'avion, nutrition/hébergement, déplacement, soit <b>15 000 000 F</b>                                                                                                            |
| 14 | Faible expertise dans le domaine de la dette et de la macro économie et de l'Initiative PPTE. | - Formation sur mécanismes de la dette et sur les données macroéconomiques   | - Doter les responsables des ONG des capacités et compétences pour mieux comprendre les questions de la dette, de la macro économie, et les mécanismes afférents, et informer les populations | Notions de la dette, mécanismes de remboursement, IPTE, DSRP, Programmes triennaux, point de décision, point d'achèvement                                                    | Séminaire de formation d'environ 25-30 personnes                       | - Universités<br>- Cabinets de gestion et d'études<br>-Institutions internationales ou spécialisés<br>- WBI | 1 séminaire de 5j<br>-frais d'organisation<br>- matériel pédagogique<br>- honoraires des formateurs, soit 12 750 000 F+ billet d'avion et séjour expert (2 250 000), soit 15 000 000 F x 3 = <b>45 000 000 F</b> |
| 15 | Non valorisation par l'administration publique.                                               | - Formation sur les techniques de plaidoyer / lobbying                       | - Doter les OSC de capacités pour se faire entendre et reconnues comme acteur incontournable de développement                                                                                 | Notions de plaidoyer/ lobbying, les messages du lobbying / plaidoyer, les canaux de communication pour le plaidoyer, la négociation la diplomatie, la création des alliances | Séminaire de formation d'environ 25-30 personnes                       | ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés Binôme IAI Consultants                                    | 1 séminaire de 5j<br>-frais d'organisation<br>- matériel pédagogique<br>- honoraires des formateurs, soit <b>12 750 000 F</b>                                                                                    |
| 16 | Faible capacité de recherche de l'information.                                                | - Formation sur l'exploitation d'un système d'information<br>- Appui/conseil | - Renforcer les capacités de recherche de l'information.                                                                                                                                      | Les TIC<br>Les sources et types d'information<br>Le traitement des informations                                                                                              |                                                                        |                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                  |



| N° | LACUNES/ PROBLEMES                                                                           | ACTIONS DE RENFORCEMENT                                                                                                                         | OBJECTIFS                                                                                                                           | CONTENU                                                                                                    | METHODE                                                                                | ACTEURS / FORMATEURS                                                      | DUREE/ COÛT ESTIME                 |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 17 | - faible expertise dans l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre des politiques agricoles | Formation sur l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre des politiques agricoles dans un contexte de décentralisation et de bonne gouvernance | Doter les acteurs des ONGs des capacités et des outils permettant de mettre en œuvre et suivre les politiques agricoles pro pauvres | - Techniques de planification<br>- indicateurs de suivi<br>- techniques et outils de collectes des données | Participation aux séminaires des actions 6,7 et 8 (2/5 de l'ensemble des participants) | - ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- binôme<br>- REPA | <b>Voir les actions 6, 7, et 8</b> |

#### V.2.4 – Organisations des producteurs

| N° | LACUNES / PROBLEMES                                                                                                                                                 | ACTIONS DE RENFORCEMENT                                                                                          | OBJECTIFS                                                                                                                                                                                                                  | CONTENU                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | METHODE                                                                                                                         | ACTEURS/ FORMATEURS                                                                                                                                                                                         | DUREE / COÛT ESTIME                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | Faible organisation en réseaux bien structurés, solides et opérationnels conduisant à la faible prise en compte par l'administration en charge du processus C S L P | - Appui/conseil sur l'organisation de plateformes sectorielles<br><br>- Voyages d'échanges en Afrique de l'Ouest | - Outiller les responsables sur la gestion des réseaux et plates formes<br><br>Faire acquérir une expérience d'organisation des acteurs de la société civile aux ONGs / Associations                                       | Système d'information<br>Représentativité<br>Transparence<br>Règles démocratiques<br><br>Représentativité<br>Règles démocratiques<br>Communication<br>Gestion de l'information<br>Etc.                                                                                                                                    | Ateliers de formation régionaux<br><br>1 voyage d'étude en Afrique de l'Ouest (15 responsables de réseaux)                      | -Institutions internationales<br>-ASSEJA,, ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br><br>ASSEJA<br>Binôme                                                                                        | 3 séminaires de 3j<br>-frais d'organisation<br>-matériel pédagogique<br>- honoraires , soit <b>38 000 000 FCFA</b><br><br>1 voyage de 7j, billets d'avion, nutrition / hébergement, déplacement, soit <b>15 000 000 F</b>                                                    |
|    | Méconnaissance de l'IPPTE                                                                                                                                           | - Séminaires et campagnes d'information / sensibilisation                                                        | Renforcer les connaissances sur les IPPTE.<br><br>Sensibiliser l'ensemble des producteurs sur l'IPPTE<br><br>- Doter les OSC de capacités pour se faire entendre et reconnues comme acteur incontournable de développement | Séminaire portant sur :<br>-La dette<br>- Notions de point de décision, d'achèvement<br>-Les processus PPTE<br>- DSRP<br><br>Messages radio/télévision/presse<br><br>Notions de plaidoyer/ lobbying, les messages, les canaux de communication pour le plaidoyer, la négociation la diplomatie, la création des alliances | Séminaires d'information régionaux<br><br>Programmes radio/TV, journaux<br><br>Séminaire de formation d'environ 25-30 personnes | - ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- CCS IPPTE<br>- CTSE - MINEFI<br><br>Média public et privé<br><br>ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>Binôme<br>IAI<br>Consultants | 3 séminaires de 3j<br>-frais d'organisation<br>-matériel pédagogique<br>- honoraires , soit <b>32 250 000 F</b><br><br><b>Voir action 2</b><br><br>1 séminaire de 5j<br>-frais d'organisation<br>- matériel pédagogique, honoraires des formateurs, soit <b>12 750 000 F</b> |

| N° | LACUNES / PROBLEMES                                                  | ACTIONS DE RENFORCEMENT                                          | OBJECTIFS                                                                                          | CONTENU                                                                                                                                                                        | METHODE | ACTEURS/ FORMATEURS                                                                                | DUREE / COÛT ESTIME                                                           |
|----|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
|    | Faible niveau d'instruction dans le domaine des politiques agricoles | Formation sur la conception et la mise en œuvre d'une politique. | Accroître les capacités des producteurs dans la mise en œuvre et le suivi des politiques agricoles | Diagnostic et analyse des problèmes négociation et concertation, méthodes et outils d'analyse de filières, indicateurs de suivi, techniques et outils de collectes des données |         | - MINADER<br>MINFOF, MINEPIA<br>ASSEJA, ONGs,<br>Bureaux d'étude et<br>Institutions<br>spécialisés | Voir autres programmes et projets des ministères concernés et actions des ONG |

### V.2. 5- Producteurs isolés

|  | LACUNES/ PROBLEMES                                      | ACTIONS DE RENFORCEMENT                                                                                           | OBJECTIFS                                                                                                      | CONTENU                                                                                              | METHODE                       | ACTEURS/ FORMATEURS                                                                                | DUREE                                                                         |
|--|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
|  | Incapacité de s'organiser et à faire entendre leur voix | - Appui/conseil et formation sur le fonctionnement des organisations paysannes<br>- Sensibilisation / information | - Organiser les producteurs par secteur Permettre aux organisations de producteurs de faire entendre leur voix | Rôle et importance du groupe, règles de fonctionnement, Planification des activités d'un groupe Etc. | Action continue               | - MINADER<br>MINFOF, MINEPIA<br>ASSJEA, ONGs,<br>Bureaux d'étude et<br>Institutions<br>spécialisés | Voir autres programmes et projets des ministères concernés et actions des ONG |
|  | Méconnaissance de l'IPPTE                               | Sensibilisation information                                                                                       | Sensibiliser l'ensemble des producteurs sur l'IPPTE                                                            | Messages radio/télévision/presse                                                                     | Programmes radio/TV, journaux | Média public et privé                                                                              | Voir action 2                                                                 |

### V.2.6 – Organisations professionnelles.

|  | LACUNES/ PROBLEMES                            | ACTIONS DE RENFORCEMENT                                                      | OBJECTIFS                                                | CONTENU                                                                         | METHODE                                                      | ACTEURS/ FORMATEURS                                         | DUREE          |
|--|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------|
|  | Méconnaissance de l'IPPTE                     | Sensibilisation information                                                  | Sensibiliser l'ensemble des producteurs sur l'IPPTE      | Messages radio/télévision/presse                                                | Programmes radio/TV, journaux                                | Média public et privé                                       | Voir action 2  |
|  | Faible capacité de recherche de l'information | - Formation sur l'exploitation d'un système d'information<br>- Appui/conseil | - Renforcer les capacités de recherche de l'information. | Les TIC<br>Les sources et types d'information<br>Le traitement des informations | Séminaire de formation d'environ 25-30 personnes (action 16) | ONGs, Institutions spécialisés<br>Binôme IAI<br>Consultants | Voir action 16 |

**V.2. 7 – Confessions religieuses.**

|  | <b>LACUNES/<br/>PROBLEMES</b>                 | <b>ACTIONS DE<br/>RENFORCEMENT</b>                                           | <b>OBJECTIFS</b>                                         | <b>CONTENU</b>                                                                  | <b>METHODE</b>                                               | <b>ACTEURS/<br/>FORMATEURS</b>                              | <b>DUREE / COÛT<br/>ESTIME</b> |
|--|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------|
|  | Méconnaissance de l'IPPTE                     | Sensibilisation information                                                  | Sensibiliser l'ensemble des producteurs sur l'IPPTE      | Messages radio/télévision/presse                                                | Programmes radio/TV, journaux                                | Média public et privé                                       | <b>Voir action 2</b>           |
|  | Faible capacité de recherche de l'information | - Formation sur l'exploitation d'un système d'information<br>- Appui/conseil | - Renforcer les capacités de recherche de l'information. | Les TIC<br>Les sources et types d'information<br>Le traitement des informations | Séminaire de formation d'environ 25-30 personnes (action 16) | ONGs, Institutions spécialisés<br>Binôme IAI<br>Consultants | <b>Voir action 16</b>          |

**V.2. 8 – Patronat.**

|  | <b>LACUNES /<br/>PROBLEMES</b>   | <b>ACTIONS DE<br/>RENFORCEMENT</b> | <b>OBJECTIFS</b>                                                                    | <b>CONTENU</b>                                                                                                        | <b>METHODE</b>                     | <b>ACTEURS/<br/>FORMATEURS</b>                                                        | <b>DUREE / COÛT<br/>ESTIME</b>                                                                                     |
|--|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Faible intérêt pour le processus | Sensibilisation information        | Faire comprendre les interactions entre politiques agricoles et relance économique. | Séminaire portant sur :<br>-La dette<br>- Notions de point de décision, d'achèvement<br>-Les processus PPTE<br>- DSRP | Séminaires d'information régionaux | - ONGs, Bureaux d'étude et Institutions spécialisés<br>- CCS IPPTE<br>- CTSE - MINEFI | 1 séminaires de 3j<br>-frais d'organisation<br>-matériel pédagogique<br>- honoraires , soit<br><b>10 750 000 F</b> |
|  | Méconnaissance de l'IPPTE        | Sensibilisation information        | Sensibiliser l'ensemble des producteurs sur l'IPPTE                                 | Messages radio/télévision/presse                                                                                      | Programmes radio/TV, journaux      | Média public et privé                                                                 | <b>Voir action 2</b>                                                                                               |

**Le coût total du renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole pour la réduction de la pauvreté au Cameroun est de 371 000 000 FCFA ( 565 550 EU)**

## **ANNEXES**

## Annexe 1: Actions prioritaires de développement rural : cohérence avec les objectifs et les problèmes.

| PROBLEMES DSRP                                                                            | OBJECTIFS DSDSR                             | STRATEGIE ET ACTIONS DSRP                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En 2001, 40,2% des Camerounais vivent en dessous du seuil de pauvreté (232 547 F.CFA /an) | Moderniser l'appareil de production         | - Améliorer l'accès des populations paysannes aux techniques culturales modernes et à haut rendement à travers la vulgarisation des résultats de la recherche agronomique.                                                                                                       |
| <b>(a) Non défini dans la partie diagnostic mais apparaît dans la partie stratégie</b>    | Restructurer le cadre institutionnel        | - Promouvoir le développement communautaire<br>- Promouvoir et appuyer le développement des organisations professionnelles et interprofessionnelles;<br>- Lancer des programmes prioritaires spécifiques d'appui au développement et à l'organisation des filières prioritaires. |
| 70% des routes rurales qui représentent 45% du réseau sont en mauvais états.              | Améliorer le cadre incitatif                | - Finaliser et mettre en œuvre le texte sur le fonds de péréquation;<br>- Elaborer et mettre en œuvre un plan directeur d'hydraulique rurale                                                                                                                                     |
| <b>(b) Non défini dans la partie diagnostic mais apparaît dans la partie stratégie</b>    | Gérer durablement les ressources naturelles | - Rendre opérationnel le Programme Sectoriel Forêts/Environnement (PSFE)<br>- Mettre en application le texte sur les forêts communautaires<br>- Mettre en œuvre le plan d'action sur la diversité biologique.                                                                    |

## Annexe 2 : Problèmes évoqués dans le volet stratégie du secteur rural.

- techniques agricoles inadaptées et archaïques; pratiques essentiellement traditionnelles et faiblement intensives
- rendements agricoles faibles,
- faible portée de la lutte phytosanitaire,
- mauvaise distribution des crédits agricoles,
- production fluctuante et instable;
- perte abondante après récolte,
- pêche artisanale,
- vieillissement des plantations,
- prédominance des aléas climatiques,
- rudesse du climat dans la zone septentrionale,
- appauvrissement des sols suite à des érosions intensives,
- existence d'un élevage de type extensif,
- fréquence des conflits agro - pastoraux,
- forte présence des étrangers dans les centres de pêche,
- manque de formation des pêcheurs,
- précarités des méthodes de transformation, de conditionnement et de stockage des produits de pêche,

- insuffisance généralisée des agents et personnels des eaux et forêts dans certaines zones,
- coupes massives et anarchiques du bois,
- insuffisance d'équipements pour la pêche artisanale,
- individualisme et l'inorganisation des pêcheurs,
- petite taille des exploitations agricoles,
- exode rural,
- coûts élevés des intrants agricoles,
- faiblesse du financement,
- faible encadrement des zones de production agricole,
- insuffisance des transports,
- inexistence des stratégies de commercialisation cohérentes.
- vieillissement de la population agricole;
- tendance à la féminisation du monde rural suite à l'exode rural marqué chez les jeunes garçons.

### **ANNEXE 3 : AXES STRATEGIQUES ET MESURES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE – Volet Secteur Rural**

| Axes stratégiques                                                                 | Domaines /Politiques                       | Mesures/actions                                                                                                                                                         | Indicateurs de suivi                                                                                                                                                                              | Calendrier | Structures responsables                |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------------------------|
| <b>Axe 2 : Renforcement de la croissance par la diversification de l'économie</b> |                                            |                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                   |            |                                        |
|                                                                                   | <b>2.1- Développement du secteur rural</b> |                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                   |            |                                        |
|                                                                                   |                                            | Améliorer l'accès des populations paysannes aux techniques culturales modernes et à haut rendement à travers la vulgarisation des résultats de la recherche agronomique | Identification des résultats de recherche ;<br>Vulgarisation et diffusion des résultats des recherches ;<br>Nombre d'organisations paysannes ayant accédé aux résultats de la recherche agricole. | Permanent  | MINAGRI<br>MINEPIA<br>MINEF<br>MINREST |
|                                                                                   |                                            | Promouvoir le développement communautaire                                                                                                                               | - Mise en œuvre du PNDP et du PADC.                                                                                                                                                               | Permanent  | MINAGRI<br>MINEPIA<br>MINEF            |
|                                                                                   |                                            | Promouvoir et appuyer le développement des organisations professionnelles et interprofessionnelles                                                                      | Elaboration d'une stratégie concertée de promotion et de développement des organisations paysannes ;<br>Nombre d'organisations appuyées                                                           | Permanent  | MINAGRI<br>MINEPIA<br>MINEF<br>MINAT   |
|                                                                                   |                                            | Lancer des programmes prioritaires spécifiques d'appui au développement et à l'organisation des filières prioritaires                                                   | Démarrage de la mise en œuvre des programmes spécifiques.                                                                                                                                         | 2003       | MINAGRI                                |
|                                                                                   |                                            | Rendre opérationnel le Programme Sectoriel Forêts/ Environnement (PSFE)                                                                                                 | Mise en œuvre du (PSFE)                                                                                                                                                                           | 2003       | MINEF                                  |
|                                                                                   |                                            | Finaliser et mettre en œuvre le texte sur le fonds de péréquation                                                                                                       | Texte finalisé, publié et mis en œuvre.                                                                                                                                                           | 2003-2004  | MINEF<br>MINAT<br>MINFI                |
|                                                                                   |                                            | Elaborer et mettre en œuvre un plan directeur d'hydraulique rurale                                                                                                      | Elaboration et publication du plan directeur d'hydraulique rurale.                                                                                                                                | 2004       | MINAGRI<br>MINEPIA<br>MINMEE           |
|                                                                                   |                                            | Mettre en application le texte sur les forêts communautaires                                                                                                            | Texte adopté, publié et mis en œuvre.                                                                                                                                                             | 2003-2004  | MINEF                                  |
|                                                                                   |                                            | Réglementer l'exploitation des produits forestiers non ligneux                                                                                                          | Texte publié et diffusé.                                                                                                                                                                          | 2003-2004  | MINEF                                  |
|                                                                                   |                                            | Améliorer la productivité de la pêche à travers l'introduction de nouvelles espèces d'alevins                                                                           | Nombre d'alevins introduits.                                                                                                                                                                      | 2003-2005  | MINEPIA                                |

| Axes stratégiques                                                                         | Domaines /Politiques                                                                                       | Mesures/actions                                                                                                                             | Indicateurs de suivi                                                                                                                                                                                                                      | Calendrier       | Structures responsables |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------|
|                                                                                           | <i>2.3- Développement du tourisme, des services culturels et des services d'appui au secteur productif</i> |                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                           |                  |                         |
|                                                                                           | <i>Promotion de l'intermédiation financière</i>                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                           |                  |                         |
|                                                                                           |                                                                                                            | Promouvoir des relations entre les IMF et les banques commerciales en vue d'introduire les micro-crédits dans leur portefeuille d'activités | Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie concertée de promotion des relations entre les IMF et les banques commerciales.                                                                                                              | 2003-2005        | MINFI<br>MINAGRI        |
|                                                                                           |                                                                                                            | Promouvoir le développement des structures et des mécanismes de financement appropriés au secteur rural                                     | Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie concertée de développement des structures et des mécanismes de financement appropriés ;<br>Mesures d'incitations au développement des structures et mécanismes identifiés et mises en œuvre. | 2003-2005        | MINAGRI                 |
|                                                                                           |                                                                                                            | Promouvoir les systèmes financiers décentralisés                                                                                            | Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie concertée de développement des structures et des mécanismes de financement appropriés ;<br>Mesures d'incitation au développement des structures identifiées et mises en œuvre.               | 2003-2005        | MINAGRI<br>MINFI        |
|                                                                                           |                                                                                                            | Promouvoir la mobilisation de l'épargne                                                                                                     | Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie concertée de mobilisation de l'épargne ;<br>Mesures d'incitations à la mobilisation de l'épargne identifiées et mises en œuvre.                                                              | 2003-2005        | MINAGRI<br>MINFI        |
| <b>Axe 4 : Développement des infrastructures économiques et des ressources naturelles</b> |                                                                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                           |                  |                         |
|                                                                                           | <i>4.3- Gestion des ressources naturelles</i>                                                              |                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                           |                  |                         |
|                                                                                           | <i>Promouvoir l'accès à l'eau potable</i>                                                                  |                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                           |                  |                         |
|                                                                                           |                                                                                                            | Intensifier les programmes d'hydraulique (puits, sources aménagées, forages, mini systèmes d'adduction d'eau)                               | Nombre d'ouvrages réalisés                                                                                                                                                                                                                | A partir de 2003 | MINMEE<br>MINAGRI       |

Source : Extrait du DSRP, Avril 2003



## **Annexe 4 : BIBLIOGRAPHIE**

- République du Cameroun, document de stratégie de la réduction de la pauvreté, 2003
- Friedrich Ebert Stiftung, Cameroun : Enjeux et défis de l'initiative PPTE, presses Universitaires d'Afrique ; 2001
- Ministère des investissements publics et de l'aménagement du territoire, Déclaration de la politique nationale de population, Yaoundé, 27 mars 2002
- Ministère de l'économie et de finances ; rapport du projet « conseil technique en politique sociale » sur le développement social au Cameroun, 2000 : la participation
- République du Cameroun (MINEPAT) ; Appui à l'élaboration de la stratégie sectorielle de développement social (état de lieux et diagnostic du secteur social au Cameroun), document de travail N°2, 10 décembre 2003.
- PNUD/OPS, Etude socioéconomique régionales / synthèse des rapports sur les provinces
- Extrait du programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au delà 50<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Novembre 1995 « Problèmes des jeunes dans le monde ».
- Proposition d'un document de stratégie française sur les grands programmes du premier C 2 D Cameroun (note méthodologie)
- Ministère de l'économie et des finances / Comité technique de suivi des programmes économiques ; séminaire de lancement des travaux préparatoires de la mise en place du réseau national de réduction de la pauvreté (document provisoire), Kribi 17 au 19 Juillet 2001.
- Ministère des investissements publics et de l'aménagement du territoire ; séminaire – atelier de lancement du processus participatif d'élaboration de la stratégie sectorielle de développement social du 02 au 05 Juillet 2002, Yaoundé
- PNUD, Diagnostic de la délinquance urbaine à Yaoundé (document de discussion), 2001, Yaoundé
- Agence Française de Développement ; note à propos de la pauvreté urbaine les cas de Yaoundé et Douala investissements prioritaires, 2001 ; Yaoundé
- Projet de programme d'action de la plate – forme des mouvements associations et ONG de jeunesse au Cameroun du 26 Avril au 11 Mai 1996 à Yaoundé
- Ministère de coopération française ; jeunes villes emploi Bénin / développement urbain participatif au Bénin ; une étude pour agir ; collection études et travaux, Paris ; 1997

- Province de l'extrême Nord ; consultations participatives phase II en vue de l'élaboration du D S R P complet / rapport du groupe 1, du 11 au 19 Janvier 2002, Maroua
- Comité technique de suivi des programmes économique ; élaboration du DSRP / deuxième phase de consultation participatives, province de l'Ouest, Janvier 2002.
- Comité technique de suivi des programmes économiques ; élaboration du DSRP / Consultations participatives de Janvier 2002 dans la province du littoral (rapport)
- Comité de suivi techniques des programmes économiques, élaboration aux DSRP du document complet de /Consultations participatives de la province du Centre / groupe 2 ; rapport de synthèse ; Janvier 2002.
- Comité technique de suivi des programmes économiques ; restitution des résultats des consultations participatives de Janvier 2002 et sélection des indicateurs de suivi – évaluation des politiques et actions de réduction de la pauvreté / document provisoire, les actes du séminaire du 09 au 11 Avril 2002 au Palais de Congrès de Yaoundé.
- Comité technique de suivi de programme économiques, consultations participatives en vue de l'élaboration du document complet de stratégie de réduction de la pauvreté dans la province de l'Est, rapport de synthèse équipe 2 ; Janvier 2002.
- GTZ / MINEFI / Projet « Conseil technique et politique sociale » ; la pauvreté en milieu urbain : cas de la ville de Yaoundé ; 2000
- Institut national de la statistique, deuxième enquête camerounaise auprès des ménages : pauvreté et marché du travail au Cameroun en 2001, 2002.
- Institut national de la statistique deuxième enquête camerounaise auprès des ménages ; pauvreté surjective au Cameroun en 2001.
- Ministère de l'économie et des finances / DSCN ; conditions de vie des populations et profil de la pauvreté au Cameroun en 2001, premiers résultats, 2002.
- Institut national de la statistique, deuxième enquête camerounaise auprès des ménages ; profil de pauvreté en milieu rural au Cameroun en 2001, 2002
- MINPAT / PNUD ; conditions de vie des ménages et profil de pauvreté à l'extrême Nord Cameroun en 2001 ; Yaoundé, 2002
- Institut national de la statistique ; deuxième enquête camerounaise auprès des ménages ; pauvreté et gouvernance au Cameroun en 2001 ; 2003.
- Brot für die welt, Justice aux pauvres 2000 : Défis et champs d'action
- Document de la stratégie du secteur de l'éducation

- Document de la stratégie du secteur de la santé
- Document de la stratégie du secteur du développement rural
- Projet d'appui aux jeunes agriculteurs

## **Annexe 5 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

Il s'agit ici des personnes rencontrées soit individuellement, soit en groupe.

| <b>ACTEURS INDIVIDUELS</b> | <b>NOM</b>                  | <b>QUALITE</b>                                                         |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------|
|                            | OWONO JACQUES<br>RIGOBERT   | Ministère de la jeunesse                                               |
|                            | M. TANKOUA                  | Expert CCSPTE                                                          |
|                            | NDONGO MINSOKO              | Conseiller de jeunesse et animation                                    |
|                            | MEBANA Maximin<br>Dieudonné | INJS                                                                   |
|                            | MBARGA Jean                 | Coordonnateur des programmes (Fédération des Organisations Rurales)    |
|                            | NGARDOUEL MB.<br>Olivier    | Expert en gestion/<br>management des projets ( Université Catholique ) |
|                            | Gerald SCHMITT              | Conseiller technique GTZ                                               |
|                            |                             |                                                                        |

### **ACTEURS REGROUPES**

| <b>TYPES D'ACTEURS</b>                    | <b>NOMS</b>    | <b>LOCALITE</b> |
|-------------------------------------------|----------------|-----------------|
| <b>1- Groupes de producteurs de cacao</b> | GICPCAEM       | ESSOL-MEYONG    |
|                                           | GICCAMESS      | MESSAM          |
|                                           | GICPCAN        | NKOM            |
|                                           | GICMENO        | OBAN            |
|                                           | CLD            | LEPOPOMO        |
|                                           | UCOOPAC        | OBALA           |
|                                           | GICCAEE        | ESSOL-MEYONG    |
|                                           | COOPBISIMEN    | ETAM-KOUNA      |
|                                           | GICAPEC        | EYENE Centre    |
|                                           | GICPCNO        | NLONG-ONAMBELE  |
|                                           | GICGAMEK       | MEKIMEBODO      |
|                                           | SOCOPLANE      | NKOL-ONDOGO     |
|                                           | GROUPLANKOII   | NKOLBOGO II     |
|                                           | UGICCSAN       | KOKOE           |
|                                           | <b>GICARI</b>  | YAMBOUNOU       |
| GICANIT                                   | NIKI-TCHAMONGO |                 |
| GICAMET                                   | TCHAMONGO      |                 |

|                                           |                    |               |
|-------------------------------------------|--------------------|---------------|
|                                           | GIC PUT            | TALBA         |
|                                           | GIC JAT            | TALBA         |
|                                           | GROCOPAM           | MPI           |
|                                           | GICCOATEM          | ETAM NYAT     |
|                                           | GIC FORCE          | ETAM NYAT     |
|                                           | GICAN II           | NGOKE II      |
|                                           | GICPROCAM          | NGOKE         |
|                                           | GICPASNGO          | NGOKE         |
|                                           | GIC JAM II         | MONT TAMA II  |
|                                           | GIC AEBIT          | BITORNO       |
|                                           | GIC JE PAM         | MONT TAMA     |
|                                           | GIC PACT           | TEATE         |
|                                           | GICAT              | TEATE         |
|                                           | <b>GICMATRANSA</b> | ENDIGUILI II  |
|                                           | <b>GICARI</b>      | IYAMBOUNOU    |
|                                           | <b>GICAEL</b>      | BINDALIMA II  |
|                                           | <b>GAPLAME</b>     | ENDIGUILI     |
|                                           | <b>GICOPAN</b>     | NTUI          |
|                                           | <b>GICAO</b>       | NTUI          |
|                                           | <b>GICCAN</b>      | NGOMO         |
|                                           | <b>UFAFOR</b>      | BETAMBA       |
|                                           | <b>GICAAP</b>      | BINDALIMA I   |
|                                           | <b>GICU.D.N.</b>   | NGUETTE       |
|                                           | <b>GIC DACUN</b>   | NGUETTE       |
|                                           | <b>GICAELE</b>     | ENDIGUILI     |
|                                           | <b>GIC JANGUE</b>  | NGUETTE       |
|                                           | <b>GIC P.U.</b>    | EHONDO        |
|                                           | <b>GICAEN</b>      | ENDIGUILI I   |
|                                           | GIC PCEN           | ETAM NYAT     |
| <b>2 - UNIONS DE PRODUCTEURS DE CACAO</b> | <b>U C L N N</b>   | LEYONG        |
|                                           | U C CE             | NKOL MEBANGA  |
|                                           | COOP- BIS'IMEN     | NKOLMEBANGA   |
|                                           | UCOOPAC            | OBALA         |
|                                           | UCAAPENE           | NKOM I        |
|                                           | UGICCSAN           | NKOLEBASSIMBI |
|                                           | UGICAEEB           | DJOUNYAT      |
|                                           | UGAENE             | DJOUNYAT      |
|                                           | UCCEL              | NLONGONAMBELE |
|                                           | UGROCAPE           | EMANA         |
|                                           | UCOPAG CAM         | OBALA         |
|                                           | UGICCAPCE          | NKOLESSONO    |
|                                           | UGAVE              | NGOKSA        |
|                                           | UGAPEB             | EBEBDA        |
|                                           | UCECEBEBDA         | EBEBDA I      |
|                                           | UGICAS             | NKOL ZOA I    |
|                                           | UGICCOS            | WAMKOA        |